

Chanoine Brugière

St Vincent sur l'Isle



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Saint-Vincent-sur-l'Isle, d'Excideuil. 313 hab. dont
149 au bourg; 1031 hect., à 4^k de Saignac, à 17^k
de Périgueux; 100^m 191^m altit.

Revenus (Commune en 1884) 25,09 X 34

Revenus (Eglise en 1881) 80^{fr}.

Sol: solite moyenne.

Partie de la commune en plaine et partie sur le
coteau; arrosée par l'Isle; sol en général maigre
mais; beaucoup de sources mais peu de fontaines;
air très sain.

Ancienneté. L'église de S^t Vincent d'Excideuil fut
donnée vers 1147 par Raymond de Narbonne évêque
de Périgueux à des religieux de Chancelade avec
les églises de S^t Martial d'Artenet et de Blis,
(P. Dupuy II p. 46; Gall. Christ. etc)

Elle figure aussi dans les plus anciens pouillés,
et faisait partie de l'archiprêtré d'Excideuil.
Elle a cessé d'être église paroissiale à la Révo-
lution et n'a pas été rétablie mais annexée
à celle de Sarliac dont le cure y tiene cha-
que dimanche. Elle subsiste comme commune.

Patron et titulaire: S^t Vincent martyr 22 février.
Cetle église est composée d'une nef lambrivée et
d'un sanctuaire voûté avec une coupole.
Ce monument est de style roman, ancien et
portant des marques d'une consécration.
ses murs sont forts laissant un étroit espace
à l'intérieur de la nef mais qui suffit
néanmoins pour la population.

Tableaux: S^t Vincent martyr au maître autel,
représentation du Purgatoire à l'autel de la Vierge
fenêtres ornées de griseilles; lustre
Cloche.

Cimetière. à 500^m N.E. (Archiv. de la Dord. série 6)

Décret du 7 août 1812 autorisant l'acquisition
moyennant la somme de 60^{fr} d'un terrain ap-
partenant au S^r Brou Lamothé pour y trans-
férer le cimetière et l'imposition de la somme
de 337^{fr} 50^{cs} pour le paiement et la clôture de ce
terrain. - Acte en date du 26 mars 1814 de-
vant Saviavay notaire à Saignac par lequel
la commune a acquis du S^r Brou Lamothé
moyennant 60^{fr} un terrain pour y transférer le
cimetière. - (Depuis le cimetière a été clos et agrandi).

Presbytère. Vendu à la Révolution. (Arch. de la
Dord. Q 550 N° 126 et Q 76 N° 137; 218) Vente du 27 mai
an IV. Bâtimens et jardin, propriét. Presbytère
de S^t Vincent d'Excideuil; adj. d. Etienne Ventou
Dumaine et François Delpech. 2,160^{fr}.

Il y avait un prieuré au Chalard, dans l'ancienne
paroisse de S^t Vincent (J'ignore d'où il dépendait)
Dans le pouillé de 1620 il est taxé à 13^{fr} 15^{cs} 1^d,
dans ceux de 1711 et 1713 à 47^{fr} 75^{cs} 8^d.

En 1669 Jean-Baptiste Dupuy était prieur du Chalard;
les registres de Sarliac le signalent comme ayant
fait un enterrement dans cette dernière paroisse.
Les biens du prieuré furent vendus à la Révolution

(Arch. de la Dord. Q 542, N° 1) Vente 11 février 1791
(terres champfroies et broussailles tout tenant
con de la chapelle du Chalard; propriétaire
prieur du Chalard, commune de S^t Vincent
d'Excideuil; adjudicataire P^r Ferrier Thuillier
260^{fr}.)

Maires de S^t Vincent.

François Bourdat. 1789. — Bertrand Brau. Samothe. 1818. Louis Ferd. Pouyadou. 1860.
 Périer de Borvieux. 1792. Jean-Bapt. Veyssière. 1832. Edmond Gros. 1868
 Chanard de la Chaume. 1800. Sabin Lacombe. 1845. (Hugues Gros.)
 Jean Sudrie. 1810. — Jⁿ B^{te} Veyssière. 1849.
 Et Ventou Dumaine. 1813. Hugues Gros. 1855.

Curés et prieurs de Saint Vincent,

de la Salle. 1636. de Montoxon prieur. 1742. 1759
 Masbretton-Laborie. 1668. Ferbos prieur. 1760. 1763.
 Dumas. 1670. 1675. du Restaire prieur. 1763. 1793.
 François Rouzet prieur. 1692. (1)

On voit aux archives de la Dordogne un certain nombre de registres de l'ancienne paroisse de S^t Vincent et Excideuil; trois de ces registres ont pour couvertures ou chemises des feuillets de notre ancien missel gothique rouge et noir in-4^e imprimé en 1541. Ces feuillets portant des majuscules habilement enluminées mériteraient d'être collationnés avec soin et placés au musée; d'autant plus que nous ne connaissons pas d'autres festes de ce missel. On y remarque les offices de S^t Sicaire, de S^t Amand etc. Ses registres qui sont à la mairie furent remis le 1^{er} décembre 1792 à M. Périer ou Borvieux successeur de M. François Bourdat; ces registres se composent d'une dizaine de cahiers en partie rongés par les vers.

Familles (voy. les registres). (Archiv. de la Dord. B. 1025. 1683. 1684) Procès de... messire Pierre Ducheyron écuyer, seigneur de S^t Vincent sur l'Isle conseiller et secrétaire du Roi... contre Henri Brunet écuyer sieur de Sabesse et Guy Brunet père et fils. Trou des sources provenant du canal souterrain qui partant de Cubjac relie l'Auvézère à l'Isle près du bourg de S^t Vincent.

Forge de S^t Vincent qui a été transformée en carderie et filature en 1850. Vers 1880.

Pont autrefois à péage, racheté par la commune — Démonstration curieuse au sujet de l'instruction morale et civique pendant la Révolution. (442)

(1) (Arch. de la Dord. B. 268. 1706) Jean Damelin sieur de la Chassigne, prisonnier accusé du crime de vol avec effraction, la nuit est condamné à 50 livres de dommages intérêts et aux dépens de l'instance envers messire François Rouzet prêtre, chanoine rég. de S^t Augustin, prieur et curé de S^t Vincent sur l'Isle. (Id. B. 1094).
 (fin)

S^t Vincent d'Excideuil. (Archiv. de la Dord. série
S. N^o 83). N^o 1.) La Lettre adressée à Monsieur de
Malet de la Garde à S^t Vincent par S^t Privat.
Monsieur, Comme vous prenez part à tout ce qui
me regarde que vous m'avez toujours donné des
marques d'amitié et que mon cœur ne pour-
rat jamais oublier les bontés que vous m'avez
pour moy j'ay crut qu'il étoit de mon devoir
de vous faire part de ma situation; nous
sommes partis de Bordeaux le quatorze de
septembre dans l'intention de débarquer à
Bilbao; mais le mauvais temps nous a for-
cé de débarquer à S^t Sébastien où nous
avons été très bien reçu par les habitans
qui nous ont traité comme des frères nous
j'ayons passé trois jours dou nous som-
mes partis au nombre de soixante deux
pour la ville de Séon à quatre vingt lieux,
de S^t Sébastien nous avons fait la moitié
de la route à pied nous avons pris des
mulets à Victoria pour nous finir de con-
duire à Séon où la divine providence nous
fournit un nombre de secours. Le clergé de
cette ville nous a reçus comme des frères.
Plusieurs de nous sommes logés chez eux ceux
qui n'ont pas assez de logement, fournissent
de l'argent pour le logement et la nourriture.
Pour moy je suis logé chez un aubain qui
me comble d'honêteté jamais ma situa-
tion n'a été plus favorable. Je bénis la provi-
dence de nous avoir fourni autant de re-
sources j'espère qu'elle nous abandonnera
pas ni les uns ni les autres. Metons notre
confiance en luy, esperons tout de sa misé-
ricorde; mes assurances de respect à Ma-
dame de Malet je vous prie.
J'ay l'honneur d'être avec un profond res-
pect votre très humble obbeissant serviteur
Vraud curé de S^t Vincent. Le 18 octobre 1792. -

S. Vincent d'Excideuil. Dénonciation anonyme du citoyen
Barbanceis (arch. dép. série L. N° 412.) Aujourd'hui
trentième nivose seconde année républicaine nous
Jean Barbanceis un des membres de l'administration
du district d'Excideuil ayant été nommé par le Conseil Gé-
néral de l'administration dudit district pour faire dans
quatre paroisses du canton de Saignac la lecture et ex-
plication (il y a explication) de l'instruction morale
et civique prononcée à Périgueux par le citoyen
Charles Foulhieux, instituteur le jour de la première
décade de nivose l'an second de la république une
et indivisible, me fut transporté au bourg de Coulau-
res et dans l'Eglise dudit lieu où y ay fait tran-
quille et paisiblement ladite lecture et expli-
cation avec applaudissement à l'unanimité de
la me suis rendu au Chef lieu du canton qui est
Saignac où y étant arrivé environ l'heure d'un
heure n'y ay trouvé personne. de là me suis ren-
du au bourg de S. Vincent et voulant entrer
dans ladite Eglise pour faire la lecture publica-
tion et explication d'icelle instruction plusieurs
femmes et hommes s'y sont opposés, et ayant jugé
à propos d'entrer dans la Cour du presbiteré pour
m'acquitter de mondit commission étant monté
sur un morceau de bois la nommée Marie Fauret
a pris par un bout ledit bois et a commencé de
lever pour me faire tomber et aussitôt il m'a
été fait défense d'en faire la lecture et publication.
Le maire, officiers municipaux et agent national leurs
ayant représentés et dit de laisser faire ladite lec-
ture, le nommé Antoine Joussier de la Maurétie, le
nommé Pierre Gourvat du bourg et volontaire, les
nommés Baleyris, la Bernon et plusieurs autres
sont accourus avec des triques à la main, et se sont
fortement opposés à ladite publication, sur quoy
voyant une telle opiniâtreté de ses gens la jay pris
le party de me retirer dans la maison commune
du susdit bourg pour faire et dresser mondit procès
verbal le susdit jour, mois et an que de l'autre part
Barbanceis

Lacroze et Sannothe prêtres. Pétition de François Sasageas,
Sannothe prêtre, Lacroze prêtre, Jean Sasageas et Com-
bemoreau à nous habitants la Commune d'Anthiac
déjà depuis 18 mois.... deux prêtres soumis aux lois
amis de l'ordre, vrais patriotes, fidèles observateurs
des décrets... un père de famille irréprochable
dans sa conduite civile et politique... partant il
plaira au comité que les exposés seront rayés de
la liste des personnes suspects et que leur liberté
leur sera rendue (Anthiac 26 8bre 1793 l'an 2^e 488).
- Autre pétition signée par les municipaux d'Anthiac
disant qu'il n'y a aucune raison légitime d'arres-
tation des citoyens Baptiste de Lille fils aîné, du
citoyen Combemoreau et ses deux oncles jacobins.

Coulourieux 25 7bre 1885. H. Brugère. f. 80 f 80. 580.
Sasageas Lacroze idem, dominicain, Sasageas Lacroze id.

S^t Vincent d'Excideuil. (Extrait des registres paroiss.)
1787. 1792. Bapt. de Thérèse Chouri fille de M.
Chouri bourgeois de la ville de Périgueux et de
Jeanne Peytourneau hânts le chau de la Bonnette p^{se}, de
Jeanne Ventou fille de Pierre Ventou sieur du Maine ^{parliac.}
(év^{re} Dumaire) bourgeois et de demoiselle Marie Villotte
son épouse, habitants du bourg.

Marriage de sieur Jean Texere notaire royal du lieu de Sa
Roche p^{se} de S^t Michel Rivière (la) avec Mademoiselle Fran-
çoise Villotte fille de sieur François Villotte et de demoiselle
Marguerite Benaudier du boing de S^t Vincent.

Décès de messire François Brûnet écuyer seigneur de
Sabesse qui a été enterré dans l'église paroissiale
à tombeaux de ses ancêtres.

M. Bertrand Harrelin - Samotte,
Demoiselle Séonarde Delpoy épouse de M. du Bosvi-
eux... inhumée dans le petit cimetière derrière
l'autel de l'église.

Demoiselle Marie de Guarbeaux veuve de Louis
Petit, âgée de 70 ans, décédée au village de la Morelie.

M. Jean Mathias du Repaire âgé de 12 ans,
mort au presbytère fils de M. du Repaire, bour-
geois de la paroisse de Naux en Secladais. (fin).

Couloumeix 15 mars 1887. H. Beugière. f A 40.